

AUGMENTATION RÉCENTE DU NOMBRE DE CAS D'OREILLONS: UNE COUVERTURE VACCINALE OPTIMALE EST IMPORTANTE

[Déjà paru dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site Web le 18/06/12]

Ces derniers mois, on a constaté une augmentation du nombre de cas d'oreillons en Flandre, en particulier parmi les étudiants des universités et hautes écoles de Gand. La plupart de ces étudiants ont déclaré avoir reçu une vaccination complète, c.-à-d. les deux doses. Chez quelques étudiants, l'infection a connu une évolution sévère, avec des complications telles qu'une orchite ou une méningite.

Un certain nombre d'éléments peuvent expliquer cette flambée épidémique.

- On sait que dans le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons, la composante contre les oreillons est la moins efficace des trois. D'après certaines données, seulement 80 à 90 % des personnes vaccinées développent une immunité adéquate contre les oreillons. Par conséquent, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, un taux de vaccination élevé de 90 à 92 % avec deux injections est nécessaire pour contrecarrer la circulation des oreillons dans une population avec des contacts fréquents entre les individus. Ce taux élevé de vaccination assure une immunité de groupe suffisante pour protéger également les personnes dont l'immunité individuelle est insuffisante.

- Le virus des oreillons responsable de l'augmentation du nombre de cas en Flandre, fait partie du génotype G5 (variante de Groningue). Les vaccins contre les oreillons ont une efficacité variable vis-à-vis des différentes souches du virus des oreillons. La « variante de Groningue » correspond moins bien au génotype du virus utilisé pour le vaccin contre les oreillons, et l'immunité induite par le vaccin ne sera dès lors suffisante que chez un plus faible nombre d'individus. Un niveau de vaccination très élevé avec deux injections

s'avère nécessaire dans ces cas pour pouvoir quand même garantir l'immunité de groupe nécessaire.

- On suppose que la génération d'étudiants récemment touchée avait une couverture vaccinale par deux injections plus faible que dans la génération plus jeune. Ils ont été les premiers en Belgique à avoir été vaccinés à plus large échelle contre les oreillons, mais au début de cette période, un certain nombre de médecins et de parents étaient réticents à cette vaccination.

Afin d'éviter la propagation de l'infection, la *Vlaams Agentschap Zorg en Gezondheid* (l'Agence flamande Soins et Santé) incite à vérifier si les étudiants et les enfants qui courent le risque d'entrer en contact avec des patients atteints des oreillons, ont été correctement vaccinés.

- S'ils n'ont pas été vaccinés ou n'ont reçu qu'une seule dose, il est recommandé de procéder à une vaccination de rattrapage.

- S'ils ont été correctement vaccinés, aucune action n'est à entreprendre: il n'y a pas assez d'arguments pour recommander une troisième dose.

Les personnes infectées par le virus des oreillons doivent rester au moins 5 jours à la maison afin d'éviter la propagation du virus. La vaccination après le contact avec une personne infectée n'offre pas de protection. La *Vlaams Agentschap Zorg en Gezondheid* (l'Agence flamande Soins et Santé) a récemment rendu obligatoire le signalement de tous les cas d'oreillons.

Informations utiles sur www.zorg-en-gezondheid.be (terme de recherche: 'bof') et sur www.vaxinopro.be (terme de recherche: 'oreillons').